



Mesures Corona EXIT

Concept de protection

Selon les dispositions OFSP / OFSPO / Swiss Olympic / SKF et les dispositions cantonales en vigueur

à partir du 19 avril

Symptômes de la maladie

Les athlètes et les entraîneurs présentant des symptômes de maladie (quels qu'ils soient) ne sont pas autorisés à participer ou à diriger des entraînements.

Ils restent à la maison en isolement. Ils appellent leur médecin de famille et suivent ses instructions.

Le groupe de formation doit être immédiatement informé des symptômes de la maladie.

La Confédération assouplit les mesures contre le coronavirus 14.04.2021

A partir du 19 avril:

- Réouverture:**
 - Terrasses des bars et restaurants
 - Établissements de loisirs et de culture (y c. intérieur)
 - Installations sportives (y c. intérieur)
- Événements à nouveau autorisés**
 - Règle générale: max. 15 personnes
 - Avec public à l'intérieur: max. 50 personnes et 1/3 de la capacité
 - Avec public à l'extérieur: max. 100 personnes et 1/3 de la capacité
- Enseignement en présentiel dans les hautes écoles à nouveau possible**
 - Max. 50 personnes. Valable pour les hautes écoles et les formations continues
 - Compétitions de sport amateur: max. 15 personnes. Uniquement pour les sports sans contact physique

Mesures toujours en vigueur:

- Rencontres privées à l'intérieur: max. 10 personnes
- Télétravail obligatoire
- Restrictions pour les activités sportives et culturelles (exceptions pour les moins de 20 ans)
- Restent fermés: bars et restaurants (intérieur), discothèques, salles de danse, bains (intérieur)
- Port du masque: obligation étendue
- Recommandation: faites-vous tester!

Les mesures de base restent importantes!

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra Swiss Confederation Bundesrat Conseil fédéral Consiglio federale Federal Council

Voyage aller-retour au lieu de formation

Les membres et les entraîneurs doivent se rendre individuellement au dojo juste avant le cours (5 minutes maximum).

Il leur est recommandé de venir à pied, à vélo ou par leur propre véhicule motorisé, et d'éviter si possible les transports publics ou collectifs.

Après l'entraînement, il faut quitter les lieux dans les 5 minutes (les uns après les autres).

Les parents / accompagnants restent à l'extérieur du dojo lorsqu'ils amènent et récupèrent leur(s) enfant(s).

Ils sont tenus de porter le masque s'ils doivent venir à l'accueil.



Accessibilité et organisation de l'infrastructure

A l'arrivée au Dojo, la station de désinfection pour les mains est à disposition afin que chaque participant puisse se désinfecter les mains AVANT de rentrer dans le Dojo.

La température de chaque participant pourra être également mesurée à l'aide d'un thermomètre infrarouge pour permettre l'accès au Dojo.



La zone d'accueil est uniquement une zone de transition vers le Dojo pour ceux qui sont déjà en tenue,

vers les vestiaires pour ceux qui sont obligés de se changer selon les indications de distanciation (marquage bleu à disposition, max 4-5 pers).

Le port du masque est demandé pour l'entrée dans le Dojo et l'accès jusqu'aux vestiaires.





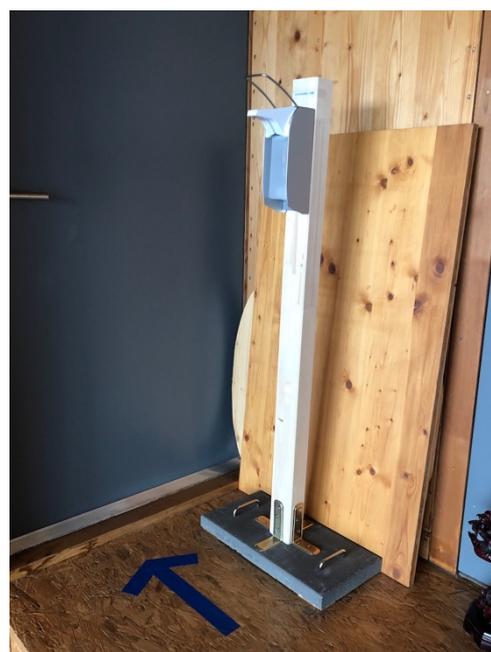
La circulation des personnes se fait en sens unique pour l'accès au Dojo, au tatami, puis la sortie (selon schéma en annexe).

Les participants enlèvent leurs souliers sur les tapis de l'entrée, les placent dans leur sac à effets personnels, afin d'accéder directement au tatami depuis l'accueil (sans passer par les vestiaires).

et les rangent sur les gradins en respectant les indications de distanciation par rapport aux autres participants (marquage bleu à disposition).



A la fin de la séance, chaque participant récupère son sac l'un après l'autre et repart par la sortie de secours après s'être désinfecté les mains.



La station à l'intérieur sert également pendant les cours et nous encourageons les participants à y aller à chaque fois que nécessaire.



Conditions de l'espace / formation

Les activités sportives pour les participants jusqu'à 20 ans peuvent avoir lieu à l'intérieur, sans restriction.

Les activités pour les + 20 ans ont lieu sans contact. Une surface de 25 m² par pers... soit 8 pers dans le dojo sans masque... ou jusqu'à 15 pers avec masque

Les sports sans effort physique important et qui n'exigent pas de changer de place nécessitent une surface minimale est de 15 m² par pers (soit 13-14 pers dans le dojo sans masque... ou 15 pers avec masque)

Le local doit être suffisamment aéré et nettoyé régulièrement

Les groupes seront suivis strictement selon le contrôle des présences J+S (SPORTdb et CdP mobile) à chaque séance d'entraînement, ou tout autre liste de présence, sous la responsabilité du responsable de l'activité, afin d'assurer le suivi en cas de symptômes éventuels de l'un des participants.

Vestiaires / douches / toilettes

Nous demandons à tous les participants de venir déjà prêt en tenue, dans la mesure du possible, et avec leur gourde remplie.

Les personnes venant au Dojo directement après l'école sont autorisées à accéder aux vestiaires en respectant les indications de distanciation (marquage bleu à disposition, max 4-5 pers).

Les personnes qui doivent retourner aux vestiaires en fin de séance attendent sur le gradin que les vestiaires soient vides.

Nous recommandons la douche à la maison, mais l'utilisation des douches est autorisée si nécessaire. 4 douches compartimentées (séparations fixes) sont disponibles dans chaque vestiaire et accessibles uniquement pour les adultes.

Les toilettes peuvent être utilisées en cas de besoin. Du savon (liquide) et des serviettes en papier jetables sont disponibles pour le maintien des mesures d'hygiène.



Nettoyage des installations sportives

En plus de l'entretien hebdomadaire, le matériel utilisé, ainsi que le tatami, les gradins et les vestiaires seront désinfectés chaque jour à l'aide de la solution désinfectante (Incidin ® Rapid),

Un vaporisateur à main est à disposition pour la désinfection du matériel et des zones de contact. L'utilisation d'un grand vaporisateur (sous pression) est prévue pour le tatami.

Les serviettes / lingettes utilisées sont placées ensuite dans le bidon noir en vue de leur nettoyage à 95°C.



Ces mesures sont appliquées dans le petit ET le grand Dojo. Le matériel est à disposition dans chaque salle.



Les lieux sont largement ventilés pendant et après chaque séance d'entraînement.



Annexe

organisation de l'infrastructure & circulation des personnes

